

PETITS

JOURNAUX LITTÉRAIRES

Que j'en ai vu fonder de ces journaux littéraires! Les beaux projets, les beaux rêves que j'ai vus se former dans de modestes chambres d'étudiants! Je m'en souviens comme si c'était hier. On commençait par fumer quelques pipes; — ensuite l'orateur s'asseyait sur le lit et prononçait un discours uniformément conçu en ces termes :

— Messieurs, il est évident que nous créons un journal sans exemple et sans précédent, un journal qui satisfait aux exigences de tous les esprits, et que l'on souhaitait, que l'on appelait depuis longtemps. Nous devons réussir et nous réussirons...

— Oui! nous réussirons! nous réussirons! vociféraient les amis.

— Pour aujourd'hui, permettez-moi d'aborder la question matérielle.

Ici, l'orateur s'adressait plus particulièrement à un quidam soupçonné d'avoir en lui l'étoffe d'un bailleur — ou d'un entre-bailleur — de fonds.

— L'affaire, puisque ce mot anti poétique doit être articulé (*sourires dans l'assemblée*) est claire comme le jour. Il y a trente-six mille communes en France. Mettons nos espérances au plus bas. Ne demandons qu'un abonné par commune, un seul. C'est bien le diable si nous ne l'obtenons pas, hein?

— Nous l'obtiendrons! hurlaient les amis.

— Bon! cela nous fait trente-six mille abonnés.

— Mais oui. En effet. Trente-six mille. Il a raison.

L'orateur se tournait encore vers le bailleur supposé.

— A présent, quel sera le prix de notre abonnement? Soyons bon marché, puisque le temps est au bon marché. N'effarouchons personne. Trente francs par an, cela vous convient-il?

— Oui! oui!

— Va pour trente francs. Or, le journal nous coûtera à nous vingt francs. Tous mes calculs sont établis. C'est donc dix francs de bénéfice net sur chaque abonnement, c'est donc 360,000 francs que nous avons à encaisser chaque année? (*Sensation agréable dans l'assemblée.*)

Ce raisonnement très-séduisant au premier aspect, produisait parfois son effet sur le bailleur de fonds — un cadet de famille ordinairement, — qui mettait quelques milliers de francs dans l'entreprise, en échange desquels on lui abandon-

nait la gérance et le droit de signer la feuille — tout en bas.

Le rédacteur en chef se nommait lui-même et n'avait rien de plus pressé que de courir chez l'imprimeur et de lui commander un millier de lettres avec cet *en-tête* : « Cabinet du rédacteur en chef. »

Il nommait ensuite un secrétaire et quelquefois deux, qui, à leur tour, se faisaient faire des lettres avec cette formule : « Secrétariat de la rédaction. »

Parmi les collaborateurs, c'était à qui obtiendrait le compte rendu des théâtres. Les uns avaient des drames à faire jouer ; les autres soupiraient pour des actrices.

Enfin, on se mettait à l'œuvre ; un, deux, trois numéros paraissaient. Les fronts des rédacteurs disparaissaient dans les nuages. On demandait des loges tous les jours.

Seul le gérant — qui était aussi le caissier, — préoccupé d'une idée constante, attendait venir les 36,000 communes.

Au bout de trois mois, si elles n'étaient pas venues, il fermait boutique.

Est-ce que cela se passe toujours ainsi ?